

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1226

présenté par
Mme Bazin-Malgras et Mme Anthoine
à l'amendement n° 802 (Rect) de la commission des finances

ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.